



REPUBLIQUE D'HAÏTI
Bureau de l'Ordonnateur National



UNION EUROPEENNE
Délégation de la Commission Européenne

RAPPORT ANNUEL CONJOINT
ANNEE 2006

mai 2007

INDEX

1. SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE.....	2
1.1 LA SITUATION POLITIQUE	2
1.2 PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.....	3
1.3 ÉVOLUTION DE LA SITUATION SOCIALE	5
1.4 SITUATION ENVIRONNEMENTALE	6
2. EXAMEN DE LA COOPÉRATION PASSÉE ET EN COURS.....	6
2.1 SECTEURS DE CONCENTRATION (ET SOUTIEN MACROÉCONOMIQUE)	7
2.1.1 <i>Secteur de concentration 1 – Agriculture, Développement Rural et Sécurité Alimentaire</i>	7
2.1.2 <i>Secteur de concentration 2 – Infrastructures</i>	8
2.1.3 <i>Secteur de concentration 3 – Gouvernance</i>	11
2.1.4 <i>Appui aux politiques macroéconomiques</i>	11
2.2 PROJETS ET PROGRAMMES HORS CONCENTRATION.....	11
2.3 UTILISATION DES RESSOURCES DESTINÉES AUX ACTEURS NON ÉTATIQUES (ANÉS).....	14
2.4 AUTRES INSTRUMENTS	14
2.4.1 <i>STABEX</i>	14
2.4.2 <i>Coopération régionale</i>	15
2.4.3 <i>Lignes budgétaires de la Communauté</i>	16
2.4.4 <i>Banque Européenne d'Investissement</i>	19
2.4.5 <i>ECHO</i>	19
2.5 ÉVALUATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	20
2.6 COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION.....	21
2.7 DIALOGUE DANS LE PAYS AVEC L'ON ET LES ANES	21
3. CONCLUSIONS	22

Annexes

1. Annexe générale
2. Situation financière du 9^{ème} FED
3. Situation financière du 8^{ème} FED
4. Situation financière du 7^{ème} FED
5. Projets régionaux
6. Appui budgétaire
7. Lignes budgétaires
8. Calendrier indicatif des engagements et décaissements

1. Situation politique, économique, sociale et environnementale

1.1 La situation politique

L'année 2006 s'est ouvert avec les élections présidentielles et parlementaires qui ont définitivement remis en route le processus de stabilisation. La participation a été importante et la Mission d'Observation de l'Union Européenne a confirmé la validité du scrutin présidentiel et législatif. L'investiture du nouveau président, René Préval, a donc eu lieu au mois de mai et suite à sa déclaration de politique générale, le Premier Ministre, Jacques Edouard Alexis a obtenu le vote de confiance du Parlement le 6 juin.

Le nouveau gouvernement de coalition, formé par les six principaux partis, s'est engagé sur un programme politique ambitieux. Il est cependant confronté à une situation sociale et économique difficile, résultant des décennies d'instabilité politique vécues par le pays.

La démocratie en Haïti est encore assez fragile, les institutions étatiques restent faibles et presque absentes en province, malgré la tenue d'élections locales et municipales.

Suite au démantèlement des Forces Armées en 1994, la Police Nationale d'Haïti (PNH) est la seule force de l'ordre du pays. Encore insuffisamment équipée, en sous-effectif et exposée à la corruption, elle n'arrive pas à garantir la sécurité. Des efforts importants pour la professionnalisation de la police sont en cours, avec l'appui de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH).

Le trafic de drogue reste l'un des principaux facteurs de déstabilisation du pays, facilité par la situation géographique, l'impunité et l'absence de contrôle frontalier et côtier. De même, la présence d'un grand nombre d'armements non déclarés, représente une menace constante à la sécurité: une étude récente¹ fait état de 210.000 armes de poings dans le pays. Toutefois, bien que de nombreuses « zones de non-droit » contrôlées par des gangs armés persistaient à Port-au-Prince en 2006, la situation sécuritaire s'est nettement améliorée en province. Et les premiers mois de 2007 ont enregistré même à Port-au-Prince une amélioration sensible de la situation sécuritaire par le recours à des opérations musclées de la PNH et de la MINUSTAH.

Le système judiciaire est encore défaillant et caractérisé par l'impunité. Il reste fortement dépendant du pouvoir exécutif et économique et aux ressources humaines limitées s'ajoute une distribution géographique inégale. Les rémunérations insuffisantes et la manque de formation favorisent la corruption au sein de la magistrature. La détention préventive est généralisée et prolongée. Les conditions de détention sont en dessous des normes minimales requises.

Plusieurs projets d'appui international à la réforme de la justice sont en cours. Ils visent à faciliter l'accès à la justice et à renforcer son indépendance.

La prise de pouvoir d'autorités légitimes a permis le retour d'Haïti sur la scène internationale:

- Réintégration au sein de la CARICOM
- Intégration d'Haïti au mouvement des pays non-alignés

¹ L'appel pour un contrôle strict des armes – Voix d'Haïti (Contrôlez les armes, janvier 2006)

- Intégration, comme membre emprunteur à la Banque de Développement des Caraïbes
- Intégration dans le programme Petro Caraïbe mis sur pied par le Venezuela au bénéfice de certains pays de la région, permettant ainsi de bénéficier de pétrole à des tarifs préférentiels
- Nombreux voyages présidentiels en Europe, aux USA, en République Dominicaine, à Cuba et en Amérique Latine

La présence de la MINUSTAH, dont le mandat a été renouvelé jusqu'au 15 octobre 2007, et qui est constituée principalement de bataillons latino-américains a contribué à renouer les liens entre Haïti et le continent sud-américain.

Le projet de loi « HOPE », a finalement été approuvé par le Congrès Américain, et Haïti devrait bénéficier d'un traitement préférentiel pour ses exportations textiles vers les USA. L'adoption de ce texte ouvre la voie à un développement potentiel de la production locale et pourrait entraîner la création d'emplois dans le secteur textile.

Haïti maintient de bonnes relations avec ses voisins caribéens au niveau bilatéral². Depuis l'installation du Président Préval, les relations avec la République Dominicaine se sont sensiblement renforcées. Haïti représente un marché important pour les produits dominicains et la main d'œuvre haïtienne est largement employée de l'autre côté de la frontière. Cependant, la migration haïtienne en République Dominicaine reste un sujet sensible et source de nombreuses tensions qui peuvent dégénérer rapidement en conflits locaux³.

La stratégie binationale, accompagnée par la Commission Européenne (CE), vise à réactiver la Commission Mixte haïtiano-dominicaine comme principal outil de dialogue et à rechercher les moyens pour promouvoir conjointement les avantages réciproques. Le secteur privé est particulièrement actif dans les deux pays. Une meilleure gestion de l'espace frontalier pourrait donner lieu à des initiatives positives au niveau local.

La République d'Haïti semble donc sortir de la crise politique profonde qui l'avait isolée. Le pays bénéficie aujourd'hui de l'appui de toute la communauté internationale.

1.2 Performance économique

Après une croissance de 1.8% en 2005, le pays a connu une croissance de 2.3% du Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'exercice fiscal 2005-2006.

Cette croissance s'explique en partie par l'augmentation en volume de près de 4% de la consommation finale, suite à une certaine amélioration du pouvoir d'achat des agents économiques.

Cette amélioration peut être imputée à l'effet combiné (i) de l'accroissement en valeur nominale de 14% de la masse salariale de l'administration publique (ii) de la hausse de

² Le Président Préval entretient de bonnes relations avec les trois grands pays mitoyens : Cuba, République Dominicaine et Jamaïque. La coopération cubaine est le principal contributeur international en matière d'expertise médicale (600 cubains –médecins, infirmières, sages-femmes - postés dans tout le pays).

³ Bien que présents depuis de nombreuses années en République Dominicaines, les travailleurs haïtiens sont souvent démunis de droits civiques que devrait pourtant leur accorder la Constitution Dominicaine.

plus de 20 % des transferts courants sans contrepartie et (iii) du maintien de l'inflation à un niveau proche de 12% contre près de 15% l'année dernière.

Les investissements directs étrangers (particulièrement dans le secteur des télécommunications) ont atteint 45.6 millions USD. Ainsi, l'investissement global a connu une croissance de 2.2 %. Par contre, la participation des exportations est moindre cette année avec une hausse, en volume, de 3.1%, soit un ralentissement par rapport à l'exercice fiscal précédent où l'accroissement était de 3.4%⁴. Le taux de couverture des importations par les exportations est d'environ 30%.

Les finances publiques sont encore fragilisées par une des pressions fiscales les plus faibles au monde, environ 10% du PIB en 2006. Néanmoins, l'amélioration de la transparence dans la gestion des finances publiques est indéniable. L'effort a porté sur l'amélioration de la gestion et de la perception des recettes, l'ajustement adéquat des dépenses et l'introduction de nouvelles méthodes de gestion publique.

Le gouvernement a fixé pour l'année 2007 l'objectif de croissance à 4%. Cette perspective semble possible, grâce à l'accroissement de la masse salariale suite au dernier ajustement de 17% des salaires des fonctionnaires et à l'inflation contenue autour de 10%.

Le budget de l'année fiscale 2006/2007 s'élève à environ 1,5 milliards de USD. Environ 35% des recettes proviendront des taxes perçues par l'Etat haïtien. Le reste sera financé par l'aide extérieure. Sur ce budget, près d'un milliard de dollars sera alloué à la réalisation de programmes et projets.

A témoignage de la confiance accordée par les donateurs à la politique gouvernementale, les appuis budgétaires prévus pour l'exercice fiscal de 2006/07 s'élèvent à 101,9 millions USD. Ces engagements ont été renouvelés au cours des différentes conférences internationales des donateurs (Brasilia, Port-au-Prince et Madrid).

Les efforts notables de bonne gouvernance économique ont permis au pays de se qualifier pour le programme HIPC/PPTE qui devrait permettre une réduction de la dette à hauteur de 212,9 millions de USD. Lorsque Haïti aura atteint le point d'achèvement du processus, le pays pourra également bénéficier de l'initiative multilatérale pour l'effacement de la dette (MDRI) et donc d'une réduction supplémentaire pouvant atteindre 464,4 millions USD à terme. En mars 2007 la BID a confirmé un allègement total de la dette d'Haïti (environ 400 millions USD).⁵

Les négociations d'un Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'UE et les Caraïbes, représentés par le CARIFORUM, ont débuté en avril 2004. Cet accord doit être finalisé en 2007 pour une entrée en vigueur en 2008 à cause de l'expiration des provisions commerciales de l'Accord de Cotonou à la fin de l'année. Haïti est membre des instances régionales négociant l'accord mais bénéficierait du régime préférentiel appliqué aux Pays Moins Avancés (PMA) – Tout Sauf les Armes (TSA) – même s'il n'aboutit pas à joindre sa région d'immédiat.

⁴ Il faut noter un ralentissement de la croissance observé dans le secteur des industries d'assemblage (+9% en 2006 par rapport à +25% en 2005).

⁵ De la dette externe d'Haïti les créances bilatérales représentent environ 20% (les principaux créanciers sont l'Italie, la France, l'Espagne et les Etats-Unis). Les créanciers multilatéraux représentent donc environ 80%, dont la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement (BID) sont les plus importants créanciers avec plus de 90% (les autres : Fonds Monétaire International (FMI), le FIDA et L'OPEC).

1.3 Evolution de la situation sociale

Pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, Haïti est classé au 154^{ème} rang (153^{ème} l'année dernière) sur 177 au niveau du développement humain.⁶

La situation sociale est caractérisée par une répartition très inégalitaire de la richesse nationale: 63,4% de celle-ci est concentrée entre les mains d'à peine 20% de la population.

Les résultats définitifs du recensement organisé en 2003, et cofinancé par la Commission Européenne, estiment la population haïtienne à 8,4 millions d'habitants avec un taux annuel de croissance démographique de 2,5%.

Ce dernier recensement a mis en évidence que près de 40% de la population de 10 ans et plus ne sait ni lire ni écrire. Le taux net de scolarisation au niveau primaire continue de s'améliorer et approche désormais 70%, il reste cependant qu'environ un tiers des enfants, soit 500.000 enfants entre 6 et 12 ans qui ne fréquentent pas l'école à cause de l'isolement géographique ou de la manque de moyens financiers. Les différences en matière de genre se sont réduites aux niveaux primaire et secondaire, elles sont encore toutefois marquées pour les niveaux plus élevés d'éducation. La qualité de l'enseignement reste basse en raison du faible niveau de formation des maîtres, de l'absence de contrôle et de régulation du système dominé par le secteur non public, qui représente 92% des établissements de l'enseignement fondamental pour 80% des élèves.

Malgré une amélioration sensible au cours des dernières années, les indicateurs de santé demeurent préoccupants. La mortalité maternelle est de 523 pour 100.000 naissances et les accouchements (environ 350.000 par an) se font à domicile dans le 75% des cas. La mortalité infantile est de 57/1000 et celle des enfants de moins de 5 ans est de 125/1000. La malnutrition aiguë touche 4,5% des enfants et la malnutrition chronique modérée ou sévère touche 22% des enfants de moins de 5 ans et représente la troisième cause de mortalité infantile. Les pathologies les plus courantes demeurent les maladies infectieuses. Moins de la moitié de la population a accès aux services de santé dont la qualité est généralement mauvaise. Cette situation est encore plus pénible en milieu rural, desservi essentiellement par les ONG (70%). La couverture vaccinale de 43% pour les enfants de 12 à 23 mois traduit cette faiblesse des services de santé.

Le taux de chômage, estimé par l'Institut Haïtien de Statistique et Informatique (IHSI) à environ 30% pour l'ensemble du pays, est plus important en milieu urbain (45,5% dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince), dans le milieu féminin (32,1%) et surtout chez les jeunes entre 15-19 ans (62%).

Une étude récente de la Banque Mondiale affirme, que Haïti a le taux d'émigration de personnes éduquées le plus élevé sur un groupe de 20 pays en développement analysés, avec plus de 80% de la main d'œuvre qualifiée qui quitte le pays. Cette décapitalisation a fragilisé l'Etat mais aussi le secteur privé. La question migratoire est critique aussi pour le volume important des migrations internes qui affectent 20% de la population (37% dans le département de l'Ouest qui héberge l'aire métropolitaine de Port au Prince).

Les indicateurs sur le VIH/SIDA ont connu une nette évolution positive. Selon la dernière enquête Morbidité Mortalité et Utilisation des Services (EMMUS IV) la prévalence du

⁶ Rapport sur le développement humain 2006 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

VIH/SIDA serait de 2.2% dans la population générale. Cette tendance doit être analysée avec prudence puisque la prévalence demeure inchangée chez les jeunes femmes (25 à 29 ans) dont seulement 7,5% utilise les préservatifs. Notons cependant l'existence de 32 sites offrant la trithérapie à plus de 8.000 patients, de 92 centres « conseil et dépistage volontaire » et de 70 sites de prévention de la transmission mère-enfant.

1.4 Situation environnementale

La dégradation de l'environnement a pris, au cours des dernières décennies, une proportion inquiétante avec une déforestation quasi-totale de ce pays montagneux. Le charbon de bois reste la première source énergétique des foyers haïtiens. L'érosion expose le pays aux risques d'inondation en saison pluvieuse et a détruit le milieu sous-marin côtier qui était une source de revenus pour de nombreux villages.

Le taux d'urbanisation atteint aujourd'hui 40%. Les populations rurales chassées par la baisse de fertilité des sols, la stagnation de l'agriculture et les déboires de l'agro-industrie envahissent les villes à la recherche de meilleures conditions d'existence. Le développement anarchique de ces dernières, confronté à l'absence de terrains disponibles et correctement viabilisés, fragilise le tissu urbain et aggrave les problèmes environnementaux.

Un Plan d'Action de l'Environnement a été élaboré en 2000, mais la crise politique n'a pas permis sa mise en œuvre. La gestion de l'environnement est une des priorités du gouvernement qui a retenu la promotion de l'énergie durable, la gestion des ressources naturelles et l'aménagement du territoire comme domaine d'intervention clés. A cet égard, Haïti dispose avec le CNIGS (*Centre National d'Information Géo-Spatiale*), financé par la Commission Européenne, d'un outil remarquable de planification pour l'aménagement du territoire.

Les catastrophes naturelles qui ont frappé Haïti ces dernières années, ont sensibilisé et mobilisé tous les acteurs autour du Plan National de Gestion des Risques et Désastres qui est mis en œuvre et réactualisé annuellement par la Direction de la Protection Civile et qui permet une meilleure coordination et évaluation des besoins et de la réponse à y apporter. La Commission Européenne, à travers son programme de « gestion locale du risque » contribue activement à renforcer la préparation aux désastres, par des actions de mitigation et de prévention mises en œuvre par les communautés. La capacité gouvernementale de réaction et de réponse s'est ainsi nettement renforcée ces dernières années.

2. Examen de la coopération passée et en cours

Suite aux irrégularités du processus électoral de 2000, le Conseil Européen a appliqué à Haïti les « mesures appropriées » au titre de l'article 96 de l'Accord de Cotonou. Considérant la situation d'urgence et le statut de crise du pays, l'enveloppe A a été transférée en totalité sur l'enveloppe B. Le total du 9^{ème} FED représente 167.6 Millions €. Pour la période 2002-2007, le montant total (incluant les reliquats des 7^{ème} et 8^{ème} FED précédents) s'élève à 276 M€.

2.1 Secteurs de concentration (et soutien macroéconomique)

2.1.1 Secteur de concentration 1 – Agriculture, Développement Rural et Sécurité Alimentaire

A l'époque de la signature du PIN 8^{ème} FED la préoccupation du Gouvernement était la croissance soutenue de l'économie haïtienne axée sur l'accroissement de la production agricole. 26% du PIN a été consacré au secteur de l'agriculture et du développement rural. Les objectifs poursuivis par le gouvernement sont les suivants :

Rendre plus efficaces les autorités responsables pour l'agriculture

Les actions du Programme de Développement Rural des Zones Centre et Sud d'Haïti (PDRCS) (Projet 8 ACP HA 6, 23 M€) se sont poursuivies tout au cours de l'année. La phase opérationnelle du DP4 s'est déroulée selon les prévisions dans les départements du Sud et de la Grande Anse. Par contre, certains retards ont été enregistrés dans la mise en œuvre des activités en régie programmées dans le département du Centre. Il faut noter cependant, que le ministère de tutelle fait face à des difficultés dans la capitalisation de l'expérience.

Les activités de la Cellule de Coordination ont abouti au renforcement des organisations de producteurs partenaires du PDRCS et à l'appui aux dynamiques de développement local. Il faut noter, en particulier, la réalisation de plusieurs ateliers d'animation, la dynamisation du composant crédit pour l'agriculture et la pêche, ainsi que l'amélioration de la communication transversale entre les bénéficiaires par le biais d'un produit audiovisuel.

La mise en chantier de plusieurs travaux de réhabilitation de périmètres irrigués, ainsi que d'aménagement de passages de rivières et de routes dans la Grande Anse permet de consolider les acquis en termes de potentiel productif.

Un avenant a été signé pour l'extension de la validité de la Convention de Financement du 31/12/06 à la fin décembre 2007, les avenants correspondants pour les DP et les engagements spécifiques ont été approuvés.

Trouver un cadre global d'actions permettant le développement du secteur agricole

Le processus pour l'élaboration d'une politique pour le secteur rural a été relancé par le nouveau gouvernement. Les partenaires et principaux acteurs s'inscrivent dans cette démarche, La Commission Européenne et le Bureau de l'Ordonnateur National sont impliqués dans cette définition sectorielle stratégique.

Ainsi, dans l'esprit d'un soutien au travail de programmation du secteur, et pour établir des données plus fiables et récentes au niveau du secteur agricole, une subvention avait été prévue pour un recensement agricole à préparer et mettre en œuvre par la FAO et le MARNDR. Pendant l'année 2006 les activités préparatoires ont bien avancé, et la formulation du texte final du projet est finalisée.

Améliorer la sécurisation foncière

Il n'existe aucun document de politique foncière, ni de cadre réglementaire, juridique et organisationnel. Le contexte politique du pays n'a pas permis de réels progrès. Cependant, dans le cadre du Programme de Sécurité Alimentaire 2002, un observatoire du foncier a été mis en place. Cet organisme est en charge de faire le suivi de la problématique foncière sur trois sites sentinelles. Les résultats des activités de l'observatoire sont cependant mitigés et n'ont pas réellement permis d'aboutir à des recommandations sur une politique foncière.

Assurer une approche participative

Dans le cadre du PDRCS, cet aspect a été bien pris en compte. Les opérateurs du secteur ont mis en œuvre des projets dont les premières expériences ont démontré une meilleure implication des paysans dans l'identification, la décision et la gestion des actions. Les résultats obtenus jusqu'aujourd'hui sont encourageants, quoiqu'il reste à accomplir du travail pour instaurer une véritable dynamique de partenariat et de consultation entre acteurs étatiques et non-étatiques.

Une des tâches principales de la Cellule de Coordination a été de consolider l'approche participative par le renforcement des organisations des producteurs.

Protéger l'environnement

L'impact sur l'environnement a bien été pris en compte par la totalité des actions. La plupart des projets proposés vise à une intensification de la production agricole par des techniques simples et respectueuses de l'environnement et devrait permettre à terme une diminution de la pression d'exploitation des bassins versants. L'introduction d'une arboriculture rentable (manguiers greffés, citrus, avocatiers) liée à des techniques de conservation du sol aide au ralentissement des phénomènes d'érosion. La décision de financer des projets n'est prise qu'après avoir évalué préalablement ses effets sur l'environnement. Cependant seule une action résolue au niveau de la consommation de charbon de bois, principalement dans la zone métropolitaine, pourrait avoir un impact significatif sur la préservation des ressources forestières.

Dans le cadre de la coopération binationale Haïti–République Dominicaine, une nouvelle proposition de financement – Projet Environnement Transfrontalier – a été approuvée en 2006. Cette proposition vise à valoriser les résultats du programme précédent clôturé à la fin de 2004. Son objectif est la promotion des actions nationales et transfrontalières pour la protection, la valorisation et l'utilisation de la biodiversité.

2.1.2 Secteur de concentration 2 – Infrastructures

L'un des objectifs spécifiques du PIN 8^{ème} FED était de mettre l'accent sur les infrastructures routières et notamment sur le désenclavement du sud-ouest du pays afin de faciliter le développement économique et social de cette région. Au total 32% des ressources programmables y ont été consacrées.

Suite à la situation de crise politique et socio-économique, au contexte d'insécurité ainsi qu'aux décisions du Conseil, les priorités ont ensuite été élargies pour permettre le financement de projets au bénéfice direct des populations, dans tous les sous-secteurs des infrastructures (ainsi que des services annexes) et sur l'ensemble du territoire. A ce titre, deux programmes complémentaires ont été financés sur les reliquats du 8^{ème} FED : le

PMR – Programme de Micro Réalisations (8 M€) et le PRD – Programme de Réhabilitation et Développement d’Infrastructures Socio-économiques de base (27.5 M€).

Les premiers contrats de Microréalisations (8 ACP HA 51 – 8 M€) se sont terminés. L’outil de mise en œuvre contractuel a été transformé en devis-programme en conformité avec les procédures du FED. Une deuxième série de financements a permis de financer une vingtaine de projets. Compte tenu de l’abondance des demandes de financement, de l’impact social et économique des microréalisations et de la réussite initiale du programme, un avenant a été introduit pour prolonger la durée réelle de mise en œuvre jusqu’à juin 2008.

Le PRD – Programme de réhabilitation et développement d’infrastructures socio-économiques de base (9 ACP HA 4) a pu engager avant l’échéance de la règle de N+3 (30/11/2006) 27.117.000 €, soit près de la totalité du budget dans des projets agricoles, de voirie urbaine, de réhabilitation de routes, dans des études et des actions d’accompagnement, ainsi que l’assistance technique nécessaire. A travers son fonds d’aide à la décision le PRD a pu instruire et finaliser les dossiers techniques présentés pour financement par les différents ministères techniques dans le cadre des engagements pris dans le CCI. Malgré une phase initiale ralentie par la faiblesse (et parfois l’absence) des dossiers techniques proposés par les partenaires institutionnels, le PRD a su atteindre un rythme aujourd’hui satisfaisant pour l’avancement du programme.

Suite à l’adoption du Cadre de Coopération Intérimaire (CCI), l’appui institutionnel et le renforcement des capacités nationales ont repris toute leur importance dans le cadre des programmes de coopération, mais souffrent de l’absence de dynamique réelle pour concrétiser les stratégies sectorielles définies et initiées en concertation avec les bailleurs de fonds, notamment celle dans le secteur des transports.

Energie

La CE intervient de manière ponctuelle dans la modernisation de l’entreprise publique d’électricité, l’Electricité d’Haïti (EDH). Elle a financé la remise à niveau comptable de l’EDH, activité préalable à l’audit financier et qui constituait la condition préalable pour l’accord entre le gouvernement et la Banque Mondiale sur un « programme d’appui à la gouvernance économique » (PAGE) de US\$61 million. En raison de difficultés de coordination initiale entre EDH et la firme chargée de la mise à niveau comptable ainsi que de la vétusté du système informatique comptable d’EDH, d’importants retards ont été accumulés. En cours de réalisation du contrat initial, il s’est avéré que des prestations complémentaires étaient nécessaires. Un deuxième contrat a été signé pour compléter les études complémentaires. Le travail réalisé maintient un niveau satisfaisant compte tenu des circonstances : l’évaluation de l’existant, les recommandations et la proposition d’un plan d’action ont été faits, ainsi que le bilan d’ouverture.

Un contrat avec la Banque Mondiale pour l’évaluation des immobilisations techniques d’EdH a été signé. Toutes ces actions ponctuelles s’inscrivent dans le cadre d’un support et de la complémentarité aux actions des bailleurs de fonds plus actifs dans le domaine de l’énergie.

Le financement prévu dans le cadre du PRD – Programme de réhabilitation et développement pour la réhabilitation d’une centrale Hydro-électrique à Camp Perrin, en collaboration avec la coopération canadienne et EDH n’a pas pu être réalisé à cause des

retards pris par la Coopération canadienne pour rendre disponible leur co-financement avant l'échéance de la date N+3.

Le PRPC a également financé un atlas éolien qui a permis d'estimer la ressource de vent dans la totalité du pays et de préparer le futur financement d'une étude de faisabilité de l'installation de trois centrales éoliennes dans trois zones du pays.

Programme de Réhabilitation Post Crise et de Relance Economique (PRPC)

Le PRPC (9 ACP HA 15) a engagé 40.714.000 EUR, soit 56,5% du budget. Ce programme est mis en œuvre avec l'appui de la même unité technique que le PRD. Le volet routier du programme a été totalement engagé sur la réhabilitation de la route Port-au-Prince – Mirebalais (Le contrat de travaux porte sur un montant de 32.281.000 €). Les travaux avancent convenablement, malgré le problème persistant des excavations illégales qui se poursuivent le long de la route, devant lequel les autorités compétentes tardent à réagir malgré plusieurs réunions et notes écrites en ce sens. Environ 6.7 M€ ont été engagés dans des projets agricoles, de voirie urbaine, de bâtiments administratifs, d'écoles et d'actions d'accompagnement social.

Actions prévues pour 2007: Avenant à la convention de financement de 23,4 M€ pour permettre le financement de la route Mirebalais-Hinche. Préparation et lancement des appels d'offre pour la supervision et les travaux.

Développement économique du Corridor Nord de l'île d'Hispaniola

Le projet régional « Développement économique du Corridor Nord de l'île d'Hispaniola » (9 ACP HA 003 / 9 ACP RCA 004) est en cours. L'état d'avancement des travaux de réhabilitation est satisfaisant et permettra de terminer les travaux à temps (le contrat de travaux porte sur un montant de 40.679.262,36). Le premier décompte de l'entrepreneur (déposé en décembre 2006) laisse présager un dépassement important du montant du contrat (révision des prix) qui contraindra probablement le maître d'ouvrage à chercher un financement complémentaire de l'Etat.

Programme d'informations territoriales pour le développement durable

Le programme PITDD (UTSIG2) (9 ACP HA 13) «Programme d'informations territoriales pour le développement durable» a pris des retards à cause de problèmes fonciers du terrain où devait être construit le siège du CNIGS (Centre Nationale d'Informations Géo-Spatiales). Le contrat d'assistance technique globale est en cours et l'AT sélectionné fournit un appui important à la préparation du DAO pour l'assistance technique thématique. Le décret instituant le CNIGS et lui donnant un statut d'organisme autonome a été promulgué.

Actions prévues pour 2007: réalisation de l'étude pour le bâtiment du centre, appel d'offre pour la construction et lancement des travaux, lancement d'une consultation restreinte pour l'assistance technique thématique.

Autres

Le premier contrat de subvention avec le Fonds d'Entretien Routier (FER) a du être prolongé car une partie des actions prévues n'ont pas pu commencer comme prévu.

Dans le cadre de la Facilité Eau 6 contrats de subvention ont été signés, pour un montant total d'environ 7.150.000 €. Les contrats concernaient entre autres : le renforcement du secteur Eau et Assainissement dans la ville de Cap-Haïtien et les communes d'Aquin et St-Louis du Sud, appui aux 6 réseaux côtiers des communes de St-Louis du Nord et Anse-à-Foleur, accès à l'eau potable salubre pour les populations rurales.

2.1.3 Secteur de concentration 3 – Gouvernance

Les trois sous-objectifs au niveau de la gouvernance sont : la modernisation du système judiciaire, la modernisation de l'administration et le renforcement de l'Etat en s'appuyant sur la société civile et en rapprochant le citoyen et l'Etat.

Le contexte politique et économique n'a pas permis de mettre en œuvre la programmation prévue et les prises de décisions d'ordre stratégique. Cependant un programme d'appui au secteur de la justice totalisant 6M€ et cofinancé à l' hauteur de 50% par le Canada a été lancé en 2005 et la signature de la Convention de Financement en 2006 a permis une première contribution de 1 M€ de la CE.

Une contribution substantielle (€ 18 M) finançant 30% des coûts a été fournie à l'organisation des élections. Comme les élections présidentielles, législatives et locales se sont tenues en 2006, les deux projets d'appui aux élections (exécutés par le PNUD) sont en voie de clôture.

L'appui de la Commission Européenne dans le recensement (8 ACP HA 42, d'un montant de 1,99 M€) a permis la production de données fiables et actualisées à l'échelle nationale, régionale et locale. Ces données, conjuguées avec notre programme CGNIS, permet au gouvernement et aux principaux acteurs de mieux planifier leur intervention.

2.1.4 Appui aux politiques macroéconomiques

La CE a décaissé l'unique tranche fixe de € 10 millions de son programme d'appui budgétaire d'urgence 9^{ème} FED en octobre 2006. Pour le moment un montant de € 26 millions est envisagé comme appui budgétaire général direct et non ciblé, dont l'objectif spécifique est une contribution à la stabilité macro-économique du pays, et à la capacité d'assurer la gestion financière. Les activités du programme prévoient le déboursement d'une tranche fixe de € 15 millions en fin d'exercice fiscal 2006-2007 et d'une tranche variable de € 10 millions maximum au cours de l'exercice fiscal 2007-2008. 1 million d'euros est réservé à la réalisation d'un appui d'assistance technique, d'études, d'informatique et de formation.

2.2 Projets et programmes hors concentration

Le Programme de renforcement intégré du milieu des affaires en Haïti (PRIMA - 8 ACP HA 12)

Le « Programme de Renforcement Intégré du Milieu des Affaires en Haïti (PRIMA - 8 M€) » vise à appuyer le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) susceptibles d'apporter leur contribution aux objectifs sociaux et économiques de création d'emploi, de croissance et de modernisation du secteur privé. Le programme comprend deux composantes cohérentes avec la nouvelle approche intégrée de

développement du secteur privé de la CE : (i) la fourniture de services d'appui conseil aux entreprises et (ii) le renforcement des Organisations Intermédiaires (OI : associations professionnelles, groupements d'entreprises et les organismes d'appui).

La période a été marquée par le remplacement du chef de projet et le recrutement de l'ensemble de l'équipe nécessaire à la mise en œuvre du programme qui a véritablement débuté avec le devis Programme n°1 approuvé et signé en janvier 2006.

Sur le plan opérationnel, la période a été caractérisée par la signature de quatre contrats de subvention concernant la réalisation de la 'foire binationale et eco-touristique', l'établissement d'un 'centre de conciliation et d'arbitrage' placé auprès de la Chambre de Commerce et de l'Industrie ainsi que la réalisation de deux colloques sur les 'filiales porteuses du secteur agro-industriel et non agricole'. Pendant cette période, un séminaire sur la 'franchise' a été organisé, le 'diagnostic des filiales porteuses du développement économique' a été réalisé. Une base de données de consultants a été établie. Un appel à propositions ouvert pour les OI, a été lancé en Avril 2006 et s'est concrétisé par la signature de 15 contrats en début 2007.

Le programme qui est maintenant mieux cadré, s'est fait connaître auprès des utilisateurs et bénéficiaires potentiels et il fonctionne de façon satisfaisante après des débuts difficiles. Il devrait faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours en 2007.

Le Programme d'Appui à l'Amélioration de la Qualité de l'Education (PARQE)

Le « Programme d'Appui à l'Amélioration de la Qualité de l'Education (PARQE) » dont le budget s'élève à 28 millions € est un programme d'investissement et de renforcement institutionnel. Il a pour ambition d'apporter un appui substantiel à l'amélioration de la qualité des maîtres et des écoles dans quatre départements: Nord, Centre, Sud, Grande Anse.

Les actions retenues dans ce programme relèvent d'une contribution :

- i) à la mise en œuvre de 18 Ecoles fondamentales d'application et centre d'appuis pédagogiques (EFACAP) – concept préconisé par le Plan National d'Education pour servir de lieu de stage aux élèves maîtres et offrir un dispositif local de formation continue;
- ii) à la réhabilitation d'une vingtaine d'écoles associées à chacune de ces EFACAP, soit environ 360 écoles répondant à un certain nombre de critères de choix ;
- iii) à la fourniture de supports pédagogiques (matériels didactiques et manuels scolaires) pour l'ensemble de ces établissements ;
- iv) à la mise en œuvre de Fonds d'appui pédagogiques (FAP) permettant le financement de projets d'écoles et à la promotion de Comités de gestion d'établissements (CGE) et d'associations de parents d'élèves (APE) ;
- v) à la réinsertion des enfants suragés (représentant en moyenne plus de 60 % des effectifs scolaires de ce niveau de scolarisation) ;
- vi) au renforcement institutionnel des structures centrales et déconcentrées du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP).

L'ensemble de cette intervention, menée au niveau départemental, s'exerce à travers une mobilisation effective des parents d'élèves et des communautés. Ce programme participe également au renforcement des compétences et de l'action des services centraux du Ministère de l'éducation et de ses services départementaux au sein des 4 régions concernées.

Prévu pour une durée de 4 années : 1^{er} septembre 2002 – 31 août 2006, ce programme a fait l'objet d'un avenant à la convention de financement qui le prolonge de une année (31/08/2007). Conformément aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours, ce programme qui ne peut faire l'objet d'une nouvelle prolongation sera poursuivi par un PARQE II. Dans un système éducatif largement dominé par le secteur non public, le PARQE permet au secteur public d'acquérir un certain leadership à travers le renforcement des structures déconcentrées du Ministère, le recyclage systématique des enseignants et la mise en place de centres d'excellence constitués par les EFACAP. A défaut de mettre en œuvre lui-même sa politique, le MENFP peut monter la voie à suivre. Ce résultat incontestable ne doit pas masquer les difficultés de mise en œuvre. L'année 2006 a été marquée par la perte d'une partie très importante de l'équipe technique (décès, nouvelles affectations...) qui ont mis le programme en difficulté et ont nécessité de reconstituer une nouvelle équipe. Des problèmes politiques locaux ont contraint le MENFP à renoncer à la construction de l'EFACAP de Cap Haïtien. Le PARQE se limitera donc à 17 EFACAP, la construction du 18^e EFACAP dont le site reste à identifier étant reportée au PARQE II. L'impossibilité d'exécuter l'intégralité du budget d'ici la fin du programme (31/12/07) a conduit à dégager 2 M€ qui seront réengagés dans le cadre du PARQE II. D'ici là des efforts importants seront poursuivis pour atteindre les objectifs du programme qui reste une référence pour le système éducatif.

Renforcement des capacités de gestion locale des risques

La convention de financement pour le programme de « renforcement des capacités de gestion locale des risques » (9 ACP HA 18) a été signée en décembre 2005. Ce programme vise à renforcer les capacités nationales, tant au niveau central, à travers la Direction de la Protection Civile, qu'au niveau local avec la mise en œuvre de projets de préparation, prévention et mitigation mis en place par des alliances d'ONG, coordonnées par les autorités décentralisées du ministère de l'Intérieur. L'assistance technique a été recrutée fin 2006. Les premiers ateliers régionaux dans les cinq départements retenus (Nord, Nord-Est, Nord-Ouest, Centre et Sud-Est), ont été organisés par les ONG et les autorités. Ils doivent, désormais, préparer des demandes de financements qui seront octroyées par contrat de subvention à des « alliances », composées d'ONG sur place, sous la coordination de la Direction de la protection civile et des autorités locales. Ce programme est complémentaire des projets DIPECHO (préparation aux désastres, supervisés par ECHO) et d'autres intervenants.

Programme de réhabilitation de la ville de Gonaïves

Suite aux inondations de Gonaïves en septembre 2004, ECHO avait mobilisé des fonds pour des actions d'urgence dans le domaine de l'accès à l'eau potable, de l'aide alimentaire et de la santé. Sur des programmes en cours (Programme de réhabilitation et de développement, microprojets), le FED avait pris le relais dans la phase de réhabilitation, pour quelques projets. Une convention de financement pour un Programme de réhabilitation de la ville de Gonaïves (9 ACP HA 17), d'un montant de 8 millions € a été signée en janvier 2006. L'assistance technique a été recrutée. Fin 2006, une trentaine de microprojets ont été sélectionnés et seront signés, début 2007, sur devis-programme. Concernant les macroprojets, une étude de faisabilité vient de confirmer la possibilité d'un captage d'une source et d'une adduction d'une vingtaine de kilomètres afin d'alimenter la ville de Gonaïves en eau potable. Un avenant à la convention a donc été préparé et envoyé à Bruxelles pour prendre en compte cette nouvelle orientation. Cet avenant intègre aussi une augmentation de 2 M€, à partir de la « réserve » d'ECHO sur l'enveloppe B.

Un contrat de subvention de 2 M€ a été signé avec l'organisation « Pharmaciens Sans Frontières », chargée de la mise en œuvre du volet approvisionnement en médicaments essentiels dans l'Artibonite. L'équipe d'experts a été mise en place pour assurer le démarrage effectif du projet début 2007.

Programme de formation professionnelle en Haïti

Pour compléter notre intervention dans le domaine de l'éducation, une convention de financement a été signée en mai 2006, pour un Programme de formation professionnelle en Haïti (9 ACP HA 20 et 21), pour un montant de 5.6 millions €. Une convention de contribution est en voie de finalisation avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID) qui gèrera, dans le cadre de son programme, notre financement. L'objectif du programme est d'améliorer l'employabilité des jeunes à travers trois composantes : formation axée sur la demande ; amélioration de la qualité et gouvernance du secteur.

Autres

Un Programme d'aide d'urgence (9 ACP HA 02 et 9 ACP HA 11) est en voie de clôture. Dans ce programme un séminaire de capitalisation sur les actions mises en œuvre dans le domaine de l'eau et de l'assainissement par les 25 ONG a été organisé en 2006. Ce séminaire a permis de vulgariser certaines techniques visant à favoriser l'accès à l'eau potable. Les ONG ont décidé de travailler ensemble afin d'être associées à la réflexion en vue de la réforme de l'eau et assainissement.

2.3 Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANEs)

A la suite des "mesures appropriées" prises dans le cadre de l'Article 96 de l'Accord de Cotonou en 2001-2005, la coopération a été "réorientée aux bénéficiaires directs des populations". Concrètement, la société civile est devenue le partenaire principal de la Commission Européenne pendant cette période. Aujourd'hui, sur 240 contrats en cours (engagements secondaires), 36 sont mis en œuvre par les cellules projets ou par des directions décentralisées gouvernementales, 8 sont mis en œuvre par des organisations internationales et 196 sont mis en œuvre par la société civile (ONG, organisations communautaires, secteur privé, université, bureaux d'études).

Ces nombreux contrats et projets, portés par la société civile, ont permis de renforcer un dialogue de qualité entre le BON, la Délégation et toutes ces institutions. Ainsi, la société civile a été consultée régulièrement lors des phases de préparation de la programmation de l'aide européenne.

La société civile est très active en Haïti mais souffre toutefois d'un morcellement important qui la pénalise dans ses entreprises de plaidoyer. Conscient de cette situation, la Délégation et le BON ont mobilisé des financements spécifiques pour un projet de renforcement de la société civile (mise en réseau, missions croisées, plaidoyer, formations).

2.4 Autres instruments

2.4.1 STABEX

Les programmes STABEX suivants sont en cours:

COM STABEX 1990/93	27,6 M€
COM STABEX 1994	7,6 M€
COM STABEX 1998	3,2 M€

Au cours de l'année 2005, cinq projets sont arrivés à son échéance et cinq sont encore en cours d'exécution. A la fin de 2006 les reliquats STABEX atteignent 1.656.474 €. Les résultats obtenus sur les fonds STABEX en clôture et en cours sont les suivants :

Les capacités de transformation et de commercialisation des réseaux d'organisations paysannes et de coopératives de producteurs de café ont été améliorées. Les actions de renforcement des capacités des réseaux de producteurs ont été maintenues et renforcées pour 20,000 producteurs.

Les filières traditionnelles d'exportation ont été réhabilitées et régénérées. Les principales actions ont tourné autour de la constitution d'un réservoir génétique de plants de café de qualité à Baptiste, la régénération des parcelles de café et de cacao et la lutte contre les scolytes du caféier. Le matériel de lutte contre le scolyte est produit à l'extérieur du pays et des efforts ont été déployés pour arriver à le produire localement.

Les filières d'exportation ont été diversifiées par la promotion et le renforcement des capacités des unités de production existantes. Les actions comprenaient des travaux de promotion d'une agriculture biologique et de certification pour quelques produits (canne à sucre, mangue et figue banane) dans des zones spécifiques et pour des groupes de producteurs. Une chambre d'agriculture biologique a été constituée disposant d'un plan stratégique de développement et un plan d'actions pour le secteur. Il faut aussi noter l'augmentation du verger productif (mangue francisque et anacarde) dans certaines communes, ainsi que l'amélioration de la production de fruits commercialisables par la mise à disposition des unités mobiles de transformation, par la promotion de caissettes pour la commercialisation de la mangue et par la réhabilitation de pistes d'accès.

La structuration et le pilotage des filières d'exportation ont été appuyés. Les actions de pilotage de la filière se sont poursuivies avec la consolidation de l'INCAH, une institution regroupant tous les acteurs de la filière café : les organisations de producteurs, le secteur privé de l'exportation/transformation et le secteur public. D'autres actions du même genre ont été mises en œuvre au niveau des produits biologiques et de la filière de cacao.

2.4.2 Coopération régionale

Une expansion de la base économique au niveau régional devrait attirer des investissements, augmenter les opportunités de nouveaux marchés, et atteindre des économies d'échelle plus importantes. Le renforcement de l'intégration commerciale au niveau régional devrait renforcer la capacité des pays de la Caraïbe à négocier les accords commerciaux et à en tirer profit. Finalement, un espace économique plus fort, par un renforcement de la coopération économique entre les pays de la CARICOM, devrait ouvrir des opportunités de marché mondial à la région de la Caraïbe, et faciliter l'intégration dans l'économie mondiale.

En matière de renforcement de la coopération économique et du commerce, des activités ont été menées en Haïti en 2006 à travers les programmes régionaux et tous ACP suivants:

Caribbean Regional Trade Sector Program (7 ACP RPR 785 et 8 ACP HA 004) :

Une enveloppe de 0,8 M€ a été attribuée en 2004 à Haïti pour appuyer le développement institutionnel des structures de promotion de l'exportation haïtienne. Les activités suivantes ont été menées par le Caribbean Export Agency : (1) réhabilitation de la Salle de Conférence de la Chambre de Commerce d'Haïti, (2) Deux études sur le Commerce et l'investissement entre Haïti et la République Dominicaine, dont un a fait l'objet d'un séminaire de restitution ; (3) Une étude sur les opportunités d'affaires du marché du CARICOM, (4) fonds de promotion et de rencontres. Un nouveau programme régional, à la suite de celui-ci, est actuellement en instruction.

Caribbean Regional Sustainable Tourism Development Programme (8 ACP RPR 785) :

Ce programme qui se substitue au 7 ACP RPR 443 (Caribbean Regional Tourism sector programme) a commencé ses premières activités au dernier trimestre 2004. Haïti a pu bénéficier de l'offre de deux stages en République Dominicaine.

Integrated Development Programme for the Caribbean rum sector (8 ACP TPS 125):

Une entreprise haïtienne, la plus importante dans le pays, producteur de rhum et de clairin, a bénéficié de ce programme.

Programme de partenariat UE-ACP pour la promotion des flux d'investissements et de technologie dans les pays ACP (Pro€Invest, 8 ACP TPS 108) :

Haïti commence timidement à bénéficier de ce programme, avec la participation de l'Association Touristique d'Haïti à l'évènement PROFIT Caribbean.

Capacity building for EPA negotiations (8 ACP TPS 110) :

A travers ce programme, une étude d'impact et de viabilité d'un APE pour Haïti a été finalisée en décembre 2004.

Dans le cadre de la coopération binationale Haïti – République Dominicaine, une nouvelle proposition de financement – *Projet Environnement Transfrontalier* a été approuvée à la fin de l'année et est en phase de démarrage. Cette proposition, en valorisant les résultats du programme précédent clôturé à la fin de 2004, a comme objectif d'améliorer les capacités institutionnelles des deux Etats et des Acteurs Non Etatiques et de mettre en œuvre des politiques nationales et transfrontalières pour la protection, la valorisation et l'utilisation durable de l'environnement au bénéfice des populations locales.

2.4.3 Lignes budgétaires de la Communauté

Sécurité Alimentaire

En ce qui concerne l'aide directe, le gouvernement haïtien a bénéficié d'allocations à travers 7 lettres officielles de 1995 à 2002 pour un montant total de 42,33 M€ (engagement primaire) dont 19,15 M€ d'aide budgétaire (16,4 M€ annulés en 2000) et 23,18 M€ d'aide projet. Une nouvelle proposition de financement, Programme de Sécurité Alimentaire 2005, pour un total de 6 M€ a été approuvée par le siège. Le programme a démarré en 2006 avec 4 projets retenus après un appel à proposition.

Dans le cadre de la lettre officielle 2005, deux financements ont été attribués pour les observatoires « sécurité alimentaire », et « échanges agricoles avec la République Dominicaine ». Effectivement, Il s'agit des financements qui permettront le consolidation des résultats des financements antérieurs et qui avaient aboutis à des résultats positifs, sur tout dans la perspective du renforcement des capacités d'analyse et de suivi des questions liées à sécurité alimentaire et à la vulnérabilité, et des échanges transfrontalières.

En ce qui concerne l'aide indirecte en nature, les distributions d'aide alimentaire vers les cantines scolaires se sont poursuivies tout au long de l'année 2006, à travers l'allocation PAM 2004. Le contrat de subvention signé avec le BND en janvier 2005 a permis la couverture des frais de fonctionnement de la distribution alimentaire pendant toute l'année 2006.

Le programme d'Appui à la filière intrants semences (LO 96-97) est arrivé à son terme à la fin du 2005. Les procédures de clôture sont en cours, des reliquats importants de ce programme (1,9 MUSS) sont prévus.

En ce qui concerne l'aide indirecte en espèces, mobilisée depuis 1998, cinq allocations (1998, 1999, 2000, 2002, 2004) ont permis de financer 22 projets pour un montant total de 13,8 M€.

État des engagements et paiements au 31/12/06 (€) de l'aide directe et indirecte						
Instruments SA	Début	Alloué	Contracté	Payé	Echéance	État
AIDE DIRECTE						
Lettre Of. 2001	20/06/01	1 900 000	1 900 000	1 900 000	31/12/05	En clôture *
Lettre Of. 2002	24/02/03	5 500 000	4 722 513	3 949 253	31/12/07	En cours
CF 2005	17/03/06	6 000 000	1 104 863	569 783	31/12/09	En cours
AIDE INDIRECTE						
2002	15/02/04	3 893 371	3 893 371	1 352 893	15/02/08	En cours
2004	15/12/05	2 000 000	1 605 274	970 870	15/12/09	En cours
2005		1 500 000	1 374 642	366 716	31/12/09	En cours

* Reliquat d'environ 500 000 Euros

En 2006, quatre des cinq projets (2.72 M€) de sécurité alimentaire ONG 2000 ont reçu le solde final et sont à clôturer (Agro Action Allemande, Care, Concern, Service Chrétien d'Haiti). Pour Assodlo, une procédure de recouvrement est en cours.

En 2006, 4 des 5 projets issus de l'appel à propositions 2002 (3.893 M€), ont poursuivi normalement les activités (Assodlo, Christian Aid, Prodeva et Protos). Le projet Movimondo avait été suspendu en 2005 et le rapport d'audit final a été reçu en fin d'année. Ces interventions concernent des actions d'appui à la production durable, la transformation et commercialisation de produits agricoles et les systèmes d'adduction d'eau et assainissement.

A ce jour, ces interventions ont connu une évolution acceptable malgré certains retards dus à l'instabilité politique et sociale au moment du démarrage. Globalement ces projets ont évolué de manière satisfaisante. Les aspects liés à la durabilité des interventions ont été accentués durant la dernière étape de réalisation afin de consolider les impacts organisationnels, économiques ou environnementaux. Le suivi des interventions a permis d'identifier un ensemble de contraintes aboutissant sur une proposition de système de suivi axé sur l'amélioration des performances.

Les 4 projets issus de l'appel à propositions 2004 (1,61 M€) ont commencé l'implémentation des actions au début de 2006. Les activités portent sur le renforcement des organisations paysannes, l'appui à la transformation et commercialisation de fruits et légumes et l'appui à la production, traitement et commercialisation de café.

La CF pour un programme de sécurité alimentaire 2005 de 6.0 M € a été signée début 2006. Le programme prévoit – entre autres – la réalisation d'un recensement agricole, la consolidation des travaux engagés par les observatoires ainsi que la constitution d'un fonds pour mener des actions systémiques en faveur des groupes les plus vulnérables. La proposition de financement était en cours d'approbation au mois de décembre. Les contrats pour la consolidation de l'observatoire LARHEDO et CNSA ont été signés en novembre et décembre dernier et le contrat pour le recensement agricole à réaliser avec la FAO est en cours de préparation.

Les nouvelles actions prévues pour 2007 sont les suivantes :

- la mise en œuvre du nouveau programme de sécurité alimentaire (CF SECAL 2005 et Appel à Propositions Aide Indirecte 2005), de 6 M et 1.5 M € respectivement, sur la ligne budgétaire Sécurité Alimentaire (totalisant ainsi 7.5 M € pour 2006) ;
- le démarrage du programme d'appui aux organisations de producteurs et aux acteurs du développement.

Des conclusions s'imposent concernant l'ensemble des interventions de sécurité alimentaire : la coordination des acteurs et le dialogue sur les politiques doivent être renforcés, des mécanismes de mesure de l'impact des interventions des ONG doivent être mis en place, la durabilité des innovations institutionnelles devront être mieux prises en compte.

Autres

Depuis 1992, la ligne cofinancement ONG atteint un cumul de près de 32.7 M€. En 2006, quatre nouveaux projets, d'un montant total de 4.2 M€, ont été approuvés et seront lancés début 2007. Ces projets couvrent les secteurs de l'éducation (Initiative Développement), de l'agriculture (VSF-CICDA), de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement (PROTOS) et du développement local et de la formation (Inter Aide).

Sur la ligne Initiative Européenne pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH), onze (11) nouveaux contrats de subvention, pour un montant total de 2.4 millions €, ont été signés en 2006 avec des institutions de défense des droits de l'Homme. Ces actions ont été retenues à la suite à un appel à proposition local pour des microprojets (7 ONG locales : MOUFHED, CNO, UNDH, Fondation AfricAmerica, CEDH, RN DDH, PEJEFE) et suite à deux appels à propositions macroprojets (4 projets : OXFAM GB, MOUFHED, GARR, GRAPH). Ces actions interviennent principalement dans le plaidoyer, l'observation, la mobilisation citoyenne, la formation, la gestion de conflits, la formation auprès de population vulnérables (enfants en domesticité) et la réduction de la violence. Le montant cumulé pour cette ligne budgétaire atteint 15 millions €.

En 2006, la délégation a signé huit (8) contrats de subvention, pour un montant total de 683.439 €, avec des ONG locales dans le domaine de la coopération décentralisée. Ces actions ont été retenues à la suite d'un appel à proposition et couvrent la gouvernance locale, le développement local et la décentralisation. Les institutions sont les suivantes : GAFE, OKPK, ANDAH, HSI, GRET, ISC, ADEMA et CARITAS. Cette ligne de

financement ne sera pas reconduite en 2007. Elle a cependant permis la constitution d'un réseau d'une vingtaine d'ONG oeuvrant dans le domaine de la décentralisation. La Commission Européenne dispose ainsi d'un capital important dans le domaine du développement local décentralisé. Cette expertise sera mobilisée dans le cadre de la préparation du 10^{ème} FED qui a retenu la gouvernance/décentralisation comme secteur de concentration.

Le programme « HIV/Aids prevention and Care in Haiti » de 2.880.000 €, mis en œuvre par le FNUAP sur la ligne budgétaire « Programme of Aid for Poverty-Related Diseases (VIH/AIDS, malaria, tuberculosis) » se déroule de façon satisfaisante. L'action vise à améliorer l'accès aux services de prévention et de soins du VIH/SIDA pour les plus vulnérables par l'intégration de la prévention et du soin du VIH/SIDA dans les services de santé reproductive. Les actions seront menées à 3 niveaux complémentaires : 1) améliorer les capacités des communautés à fournir des services de santé de base, prévenir le VIH/SIDA et soutenir les personnes infectées et affectées ; 2) étendre l'utilisation des services de la santé reproductive intégrée et ceux du VIH/SIDA ; 3) étendre l'accès et l'utilisation des produits de la santé reproductive.

2.4.4 Banque Européenne d'Investissement

Un projet de 6 M€ avait été engagé sur le 7^{ème} FED et un second projet de 10M€ avait été engagé sur le 8^{ème} FED. Aucun projet n'a été exécuté, à la suite de la crise politique, et le montant total (16 M€) a été désengagé en 2006. La Banque est en train de reprendre les analyses en vue d'un réengagement possible en Haïti.

2.4.5 ECHO

En septembre et octobre 2006 des pluies intenses se sont abattues sur le département de l'Artibonite causant de dégâts importants. La DG ECHO a pris une décision d'urgence de 160,000 EUR le 30 novembre 2006 (ECHO/HTI/BUD/2006/01000) pour venir en aide à environ 1,000 familles sinistrées à travers la Croix Rouge Française et Haïtienne. Cette opération a eu une durée de 3 mois et a permis de distribuer des kits de première nécessité tels que des kits d'hygiène et de cuisine, couvertures, moustiquaires, jerrycan, matelas et lanternes.

Au mois de novembre 2006, la République d'Haïti a été touchée par de fortes pluies qui ont causé d'importantes inondations dans les départements du Nord Ouest, des Nippes et de la Grande Anse. La DG ECHO a pris une décision financière (ECHO/HTI/EDF/2007/01000) pour apporter une assistance dans le domaine de l'eau, de l'assainissement, de la santé, de la réhabilitation d'urgence et de la sécurité alimentaire aux populations affectées. Cette décision financière porte sur un montant de 1.5 million d'EUR pour une durée de 12 mois et s'exécute avec le concours des partenaires ECHO tels que la FAO, Agro Action Allemande et Medecins du Monde-FR.

En 2006 quatre des cinq projets financés à travers le programme DIPECHO ont continué à être exécutés en Haïti pour une finalisation prévue en février 2007.

Croix Rouge-ES	Préparation aux désastres dans les départements du Nord et Nord Est	235,000 €
Croix Rouge-NL	Préparation aux désastres dans le Grand Sud	Annulé
Concern	Renforcement des capacités locales de préparation	161,514 €

	communautaires dans l'île de La Gonave	
Croix-Rouge-FR	Renforcement des capacités de réponse et de préparation des communautés ciblées et de la Croix Rouge Haitienne en cas de catastrophes naturelles au niveau communal, national et international	518.946 €
Oxfam-GB	Amélioration de la préparation communautaire pour faire face aux désastres dans les zones rurales et urbaines du Nord d'Haïti	465,243 €

2.5 Evaluation des indicateurs de performance

7^{ème} FED

L'allocation à Haïti dans le cadre du 7^{ème} FED s'élève à 81 M€ en aide programmable et 68,4 M€ en aide non programmable soit un total de 149,4 M€ (total des engagements primaires).

Sur le 7^{ème} FED, il n'y a pas eu de paiement en 2006. Tous les projets sont désormais en phase de clôture. Un dégageant total de 499.095 a été effectué courant 2006

8^{ème} FED

L'allocation à Haïti dans le cadre du 8^{ème} FED s'élève à 70,8 M€ en aide programmable et 24.8 M€ en aide non programmable soit un total de 95.6 M€ (total des engagements primaires).

En ce qui concerne les aides et instruments du 8^{ème} FED, le taux de réalisation (paiements sur engagements) atteint 68.87%, les crédits délégués cumulés atteignent 94,2 M€ et les paiements cumulés 63 M€.

Au cours de l'année 2006, les engagements primaires s'élèvent à 0 M€, les crédits délégués à 11.1 M€ et les paiements à 7,7 M€.

9^{ème} FED

L'allocation à Haïti dans le cadre du 9^{ème} FED s'élevait à 108.7 M€ en aide programmable (reliquats du 7^{ème} et 8^{ème} FED) et 135.6 M€ en aide non programmable soit un total de 244.3 M€.

En ce qui concerne les aides et instruments du 9^{ème} FED, le taux de réalisation (paiements sur engagements) atteint 50%, les engagements primaires cumulés totalisent 214M€, les crédits délégués cumulés 146.9 M€ et les paiements cumulés 74,1 M€.

Au cours de l'année 2006, les engagements globaux s'élèvent à 22.9 M€, les crédits délégués à 46.3 M€ et les paiements à 44,3 M€.

Les engagements globaux suivants ont été effectués en 2006 :

- 9 ACP HA 16 : Appui additionnel aux Elections (4.000.000 €)
- 9 ACP HA 20/21 : Convention formation professionnelle (5.597.700 €)
- 9 ACP HA 23 : Appui au secteur de la Justice (3.000.000 €)
- 9 ACP HA 24 : Appui budgétaire d'urgence (10.200.000 €)

9 ACP HA 27 : Aide Humanitaire d'urgence (160.000 €)

Targets et objectifs

Le 'target' pour les engagements globaux pour l'année 2006 a été dépassé de plus de 130% et celui des engagements individuels a été dépassé de plus de 43%. En ce qui concerne le target des paiements pour l'année 2006, celui-ci a été dépassé de 28%.

Tous les projets du 6^{ème} FED ont été clôturés. Tous les projets du 7^{ème} FED sont en phase de clôture et seulement 3 projets du 8^{ème} FED sont encore actifs. En ce qui concerne la réalisation du target des dégagements pour 2006, celui-ci n'a été réalisé qu'à 26%.

A la date du 31.12.2006 le RAL est d'un montant de 162.7 M€, le RAP est de 93.7M € et le RAC de 69M €. Par rapport à la fin de l'année 2005, le RAL a été réduit de 22% (soit une réduction de 46M€), le RAP de 9% (soit une réduction de 11M€) et le RAC de 34% (soit une réductions de 35M€).

2.6 Coordination des bailleurs et harmonisation

Le Cadre de Coopération Intérimaire fonctionne comme un cadre de concertation régulier entre les bailleurs de fonds et le gouvernement. La concertation entre bailleurs de fonds se fait toujours au niveau politique. Au niveau opérationnel les représentants de la Communauté internationale, du gouvernement et de la société civile sont impliqués dans le processus. Il faut cependant constater un ralentissement de ces rencontres en attente d'un nouveau mécanisme présenté par le Gouvernement mais pas encore totalement opérationnel.

Par ailleurs, la Délégation et les coopérations européennes (française, allemande et espagnole) présentes dans le pays se retrouvent régulièrement et formellement afin d'assurer la coordination de l'aide externe de l'Union européenne. Cette coordination est opérationnelle et satisfait aux besoins courants de l'harmonisation des dispositifs et du dialogue avec les autorités haïtiennes.

2.7 Dialogue dans le pays avec l'ON et les ANEs

Au cours de l'année 2006 le processus de programmation du 10^{ème} FED a été lancé. Il s'agit d'un exercice de programmation conjointe avec les Etats membres, en étroite collaboration avec les institutions publiques et auquel sont associés les Acteurs Non Etatiques. L'exercice est coordonné par un Comité de pilotage composé de l'Ordonnateur National, d'un Représentant du Ministre du Plan et de la Coopération Extérieure, du Chef de la Délégation CE et des Représentants des Etats membre présents en Haïti.

Deux rencontres d'information et d'échanges ont été organisées, le 15 novembre et le 5 décembre 2006, avec les Acteurs Non Etatiques représentés par le Conseil Haïtien des Acteurs Non Etatiques (CONHANE) et une autre, le 28 novembre 2006, avec les associations représentant le milieu des affaires de Port-au-Prince et des provinces.

Les secteurs prioritaires d'interventions ont été identifiés et la rédaction du Document de Stratégie Pays (DSP) et du Programme Indicatif National est sur le point d'être finalisée. Le processus devrait être clôturé au cours du premier semestre 2007.

3. Conclusions

L'année 2006 a été marquée par les élections et la Commission Européenne a été l'un des principaux bailleurs de fonds des élections, impliquée à toutes les étapes du processus. Après les présidentielles, les législatives et plus récemment les élections locales, Haïti a renoué avec une vie démocratique apaisée. Malgré la faiblesse de l'Etat, les résultats de l'exercice fiscal 2005-2006 sont prometteurs et le début de l'année 2007 est marqué par une amélioration notable de la situation sécuritaire. En dépit de ces avancées le pays reste cependant fragile. La consolidation de l'Etat est la principale préoccupation du gouvernement et de la communauté internationale. De même, Haïti reste toujours confronté à des problèmes sociaux et économiques graves et la question de l'impunité liée en grande partie à la faiblesse du système judiciaire et pénitencier demeure préoccupante.

Après l'établissement du gouvernement démocratiquement élu, l'amélioration de la coopération déjà amorcée pendant le gouvernement transitoire, s'est poursuivie et des progrès significatifs sont à relever. Les activités de coopération (240 projets en cours, dans tout le pays) et le rythme des décaissements ont augmenté par rapport à l'année 2005 pour atteindre le montant de 71 millions € (52 millions € sur le FED et 19 millions sur les lignes budgétaires).

Après la levée des mesures appropriées en 2005, une nouvelle étape a été franchie dans la normalisation de l'aide communautaire avec le décaissement d'un appui budgétaire de 10M€ en septembre. Une proposition de financement de 26 M€ est en préparation pour l'année budgétaire 2006-2007.

Tous ces résultats encourageants sont le fruit d'une très bonne collaboration avec le Bureau d'Ordonnateur National et d'un niveau croissant d'implication des autorités du nouveau gouvernement et des ANE.